

Pour diffusion immédiate

Semaine nationale de promotion de la vaccination

Un jeune Lanaudois gagne le concours provincial d'affiches « Une piqûre... Une armure pour le futur! »

JOLIETTE, LE 18 AVRIL 2011 – Dans le cadre de la Semaine nationale de promotion de la vaccination, qui se déroulera du 23 au 30 avril, la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière est fière de souligner que Samuel Boucher, de l'école des Moulins, à Saint-Félix-de-Valois a remporté le concours provincial d'affiches. Ce concours bisannuel est parrainé par la Conférence canadienne sur l'immunisation et s'adresse aux élèves de 6^e année des écoles de chacune des provinces.

« Ce genre d'activité dans une école est une belle occasion d'aborder le sujet de la vaccination avec les jeunes et ainsi de les faire réfléchir sur cet aspect important », tient à préciser le docteur Jean-Pierre Trépanier, directeur de santé publique et d'évaluation. « Nous sommes donc très heureux de souligner que l'affiche gagnante pour le Québec a été conçue par un jeune de la région. Nous tenons à le féliciter ».

La vaccination nous protège tous!

C'est sous ce thème que se déroulera la Semaine nationale de promotion de la vaccination, du 23 au 30 avril 2011. Ce moment est l'occasion de rappeler à la population l'importance de la vaccination. « Protégez les gens que vous aimez en les incitant à maintenir leur vaccination à jour. Qui sait, peut-être sauverez-vous des vies », rappelle la docteure Joane Désilets, de la DSPE.

L'importance de suivre le calendrier vaccinal

Les parents sont invités à suivre le calendrier vaccinal recommandé par le ministère de la Santé et des Services sociaux lors de la naissance de leur enfant. L'administration des vaccins prévus à l'âge d'un an est souvent retardée. La DSPE rappelle l'importance de protéger les enfants rapidement à cet âge puisqu'ils se retrouvent fréquemment en service de garde. Les vaccins recommandés touchent des maladies toujours présentes tels la rougeole, la rubéole et les oreillons.

Une fois que les enfants sont dans le réseau scolaire, le calendrier vaccinal provincial se poursuit en 4^e année avec la vaccination contre les hépatites A et B ainsi que la vaccination contre le virus du papillome humain (VPH). Par la suite, le calendrier prévoit la vaccination en 3^e année du secondaire. Les adultes doivent également penser à mettre à jour leur vaccination. Par exemple, le vaccin contre le tétanos doit être reçu tous les 10 ans pour maintenir la protection. Il faut aussi prévoir la vaccination adéquate lors des voyages à l'étranger.

Pour obtenir plus de renseignements sur les vaccins à recevoir ou pour prendre un rendez-vous, les gens doivent communiquer avec le CLSC de leur localité ou en parler avec leur médecin.

Source : Direction de santé publique et d'évaluation

Renseignements : Pascale Lamy
Agente d'information
Direction des communications et des relations publiques
450 759-1157, poste 4437
pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca